

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 13/06/2014

Présents :

Collège A :

Présents : Xavier Hascher excusé, Pierre Litzler, Pierre Michel, Daniel Payot (procuration à P. Litzler), Françoise Vincent- Feria (excusée).

Collège B :

Présents : Aurelio Bianco, Nathalie Bittinger, Nathalie Boudet, Sylvain Diaz, Carola Hertel, Corine Pencenat

Collège du personnel IATOSS :

Présentes : Ishrat Ahmad, Maud Froeliger, Brenda Rungassamy.

Collège des usagers étudiants :

Présents : Aymeric Cabley, Nils Boyni, Aurélien Schaal, Géraldine Delay, Arsène Rigoulot.

Collège des personnalités extérieures :

Présents : Julie Picard (excusée), Glenn Handley, Bernard Goy.

Membres invités :

Présents :

Sophie Marest, Nathalie Grout, Amandine Geiger- Gulberti, Geneviève Jolly, Michel Demange,

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 10/04/2014
- DBM
- Point d'information dialogue de gestion
- Vote des nouveaux statuts du Collégium ALL
- Divers

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de faculté du 10/04/14 :

Le directeur de la Faculté des Arts présente les nouveaux membres des collèges A et B et les remercie pour leur participation au conseil de faculté. Un petit tour de table est organisé. Pierre Litzler annonce également l'ajout d'un point à l'ordre du jour, il s'agit d'adopter la convention avec la Hochschule de Karlsruhe avec laquelle le département musique a un partenariat concernant le Master « Musiques électroacoustiques et arts du numérique » à partir de la rentrée universitaire 2014.

Il soumet ensuite l'approbation du procès-verbal du Conseil de la faculté des Arts du 10 avril 2014 au vote des conseillers. Celui-ci est **adopté à la majorité**. On compte deux abstentions.

Aymeric Cabley souhaite que figure également dans le P.V. du 10/04/14 le fait que le calendrier des examens qui sera diffusé en septembre tiennent lieu de convocation. Il rappelle également que la question de sécurité qui avait été abordée lors du dernier conseil, à savoir : les étudiants doivent toujours être au moins deux dans une salle lorsque le secrétariat est fermé.

Glenn Handley, qui représente l'Agence culturelle d'Alsace, annonce qu'il mettra fin à sa présence au conseil de faculté dès fin 2014.

2. Adoption de la convention avec la Hochschule de Karlsruhe :

Pierre Michel le responsable français de cette formation prend la parole et explique aux conseillers en quoi consiste cette convention. Il s'agit d'un cursus intégré franco-allemand dans le domaine des musiques électroacoustiques. La formation aura lieu pour la première année à Karlsruhe et ensuite à Strasbourg l'an prochain.

Ce parcours a été pensé comme un Master pro, il s'appuie sur une expérience assez longue de cours très réputés en Allemagne. Pierre Michel ajoute que tous les anciens étudiants allemands qui ont déjà suivis ce type de cours ont tous trouvé du travail dans ce domaine depuis.

La convention doit repasser devant le conseil de faculté car l'intitulé allemand a quelque peu changé ainsi que la maquette. Pierre Litzler intervient afin de signaler aux conseillers que cette formation pourra voir le jour à la rentrée 2014 grâce au GREAM. Certains cours seront également mutualisés avec ceux proposés en Master par le département Musique.

Sophie Marest demande à Pierre Michel si ce master pourrait éventuellement être ouvert aux étudiants du CFMI qui suivent déjà des cours d'électroacoustique. Tous les étudiants peuvent postuler, ils doivent remplir un dossier et fournir certains documents, une commission se réunira en juillet afin d'examiner les demandes et de statuer.

La convention est adoptée à **l'unanimité**.

3. DBM :

Nathalie Grout présente la décision budgétaire modificatrice, elle explique à l'assemblée que cette dernière permet d'ajuster le budget primitif établi en octobre. Si d'autres recettes parviennent à la faculté après cette date on ne peut plus en disposer.

Elle rappelle le budget annoncé en octobre ainsi que les nouveaux crédits alloués depuis, comme les crédits DRAC débloqués uniquement sur projets. Pierre Litzler en profite pour remercier la DRAC pour les subventions qu'elle a accordées à la Faculté des Arts cette année.

Cette année avec le changement de périmètre de la scolarité, la faculté des arts a supporté de nouvelles dépenses.

Une partie des droits d'inscriptions des étudiants salariés est reversée et cette année pour la première fois la faculté a fait une demande de versement de la taxe d'apprentissage. Par ailleurs, certaines recettes qui avaient été prévues ne seront finalement pas perçues (par exemple, l'Université populaire

européenne qui occupe des locaux aux palais universitaire a négocié les tarifs de location de salle qui étaient un peu élevés)

Le budget est soumis à l'approbation des conseillers qui l'adoptent à la **majorité**.

4. Adoption des nouveaux statuts du Collégium :

Le regroupement arts, lettres, langues, LSHA, fonctionne depuis 2009. Pierre Michel a été le premier directeur du Collégium. Le directeur change chaque année.

Il est apparu qu'il fallait revoir les statuts car les étudiants et le personnel ne participaient pas aux réunions orientées essentiellement autour de projets scientifiques. Le directeur sera désormais nommé pour deux ans afin d'être plus efficace. Pierre Litzler voit donc son mandat prolongé d'un an.

Les nouveaux statuts ont déjà été approuvés par le Collégium. Ils doivent être maintenant approuvés par les 4 facultés. Les membres représentants des étudiants, du personnel et des enseignants seront désignés lors du 1^{er} conseil de 2014/15.

Pierre Michel suggère que l'on rajoute le Labex GREAM en parallèle de l'ACCRA. Il regrette également de ne pas avoir été consulté pour faire part de son expérience en tant que premier directeur.

Le Collégium sert aussi à faire remonter les problèmes de budget, de documentation en sciences humaines... Pierre Litzler ajoute que ce problème a déjà été évoqué lors de réunions précédentes avec les chefs de service.

Les statuts sont adoptés à l'**unanimité**.

5. Point sur le dialogue de gestion :

Le dialogue de gestion a eu lieu le 6 juin 2014. La direction de la faculté des arts reçoit une série d'indicateurs sur lesquels elle est expertisée. Un document appelé « dialogue de gestion prospective 2015 » doit être constitué par l'équipe dirigeante des arts, il lui sert de support pour faire état de ses demandes, de ses difficultés... Les indicateurs sont des critères de performance. Concernant la faculté des arts ces derniers sont plutôt bons, même au-dessus de ceux de l'Unistra. Le dialogue de gestion fait état d'une faculté dynamique, les comptes sont bons et bien gérés. L'offre de formation est importante, elle le sera encore plus à la rentrée. Chaque année la faculté des arts reçoit plus de 4000 demandes d'intégrations d'étudiants. Certaines de ces filières sont d'ailleurs contraintes de demander un contingentement. Ce dispositif est assez fragile et ne convient à personne mais pour le moment il n'y a pas d'autre solution.

Pierre Litzler demande au nom de la faculté des arts, un contrat d'objectifs et de moyens (remis à la Présidence depuis 2 ans), le renouvellement de l'ensemble des postes qui vont être libérés et la création d'un poste de catégorie B pour le secrétariat du Palais universitaire.

6. Divers :

Pierre Michel souhaite qu'un responsable soit nommé pour la salle 13 car il y a beaucoup de matériel neuf qui n'est pas utilisé.

Pierre Litzler propose que chaque département trouve ses propres modalités de fonctionnement.

Aurélien Schaal soulève le problème du matériel du département cinéma qui est parfois emprunté par les étudiants de musique. Il rappelle également que les étudiants doivent être plus soigneux avec ce qu'ils empruntent surtout dans le cadre de cours lorsque l'emprunt est collectif. Il pense que la faculté des arts manque d'un agent technique qui pourrait réparer le matériel afin de réduire les achats et

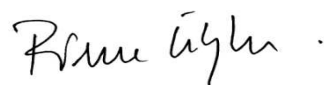
former les étudiants à l'utilisation du matériel. Les postes de tutorat qui existaient auparavant étaient très utiles dans ce cadre-là. Pierre Litzler propose de demander une enveloppe « tutorat » dans le cadre de l'IDEX.

Aymeric Cabley informe le conseil des problèmes rencontrés par certains étudiants avec des personnes sans-abris qui occupaient des salles du portique. Carola Hertel a déjà discuté avec l'une d'elle, elle lui a expliqué qu'elle tolérait sa présence dans les studios si les étudiants n'en avaient pas besoin. La priorité est accordée aux étudiants.

La séance est levée à 13H.

Le directeur de la faculté des Arts

Pierre Litzler

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Litzler', followed by a period.